

DIEUPENTALE



BULLETIN MUNICIPAL



2013



BULLETIN COMMUNAL

LE MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

BUDGET	p.4
TRAVAUX	p.6
ARRÊTÉS	p.8
LA VIE DU VILLAGE	p.11
ÉCOLE	p.13
CENTRE DE LOISIRS	p.17
CÉRÉMONIES	p.18
VIE ASSOCIATIVE	p.21
POUR INFO	p.33
(Préfecture , SIEEOM, SDE, CCTGV)	
ÉTAT CIVIL	p.40
RÉPERTOIRE	p.41
PROFESSIONNEL	
NOS COMMERCES ET ENTREPRISES	
NUMEROS UTILES	

Dieupentalaises, Dieupentalais,

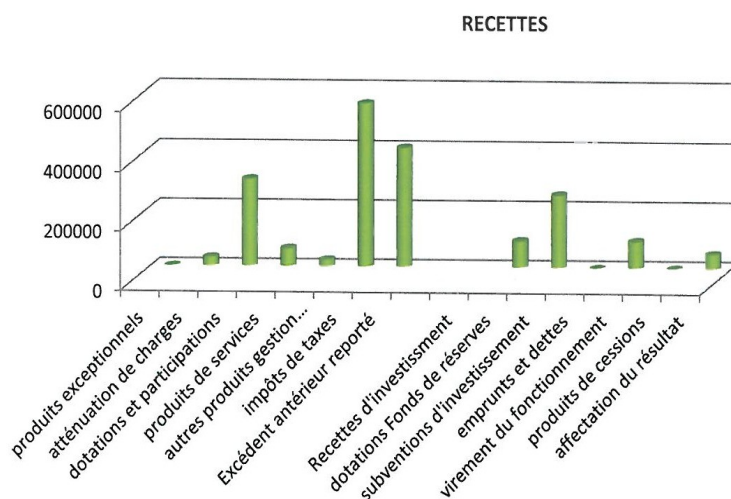
En ce début d'année 2014 je vous présente ainsi qu'à vos familles tous mes vœux de bonheur et de santé.

A quelques jours des élections municipales je me contenterai de souhaiter que notre village continue de vivre dans le calme et la sérénité et que l'année 2014 soit la plus favorable possible au développement et à l'avenir de notre beau village où il fait bon vivre et habiter.

Jean-Bernard LACAZE
Maire de Dieupentale

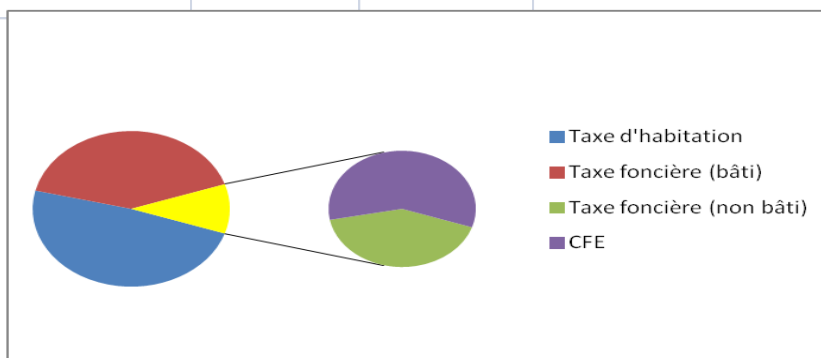
BUDGET PREVISIONNEL 2013 (RECETTES)

RECETTES	
Recettes de fonctionnement	
produits exceptionnels	1 220.00 €
atténuation de charges	30 000.00 €
dotations et participations	294 567.00 €
produits de services	60 950.00 €
autres produits gestion courantes	23 723.00 €
impôts de taxes	548 670.00 €
Excédent antérieur reporté	401 819.00 €
TOTAL	1 360 949.00 €
Recettes d'investissement	
dotations Fonds de réserves	90 000.00 €
subventions d'investissement	245 477.00 €
emprunts et dettes	500.00 €
virement du fonctionnement	90 490.00 €
produits de cessions	700.00 €
affectation du résultat	50 000.00 €
TOTAL	477 167.00 €
TOTAL RECETTES	1 838 116.00 €



DÉTAIL DES 4 TAXES

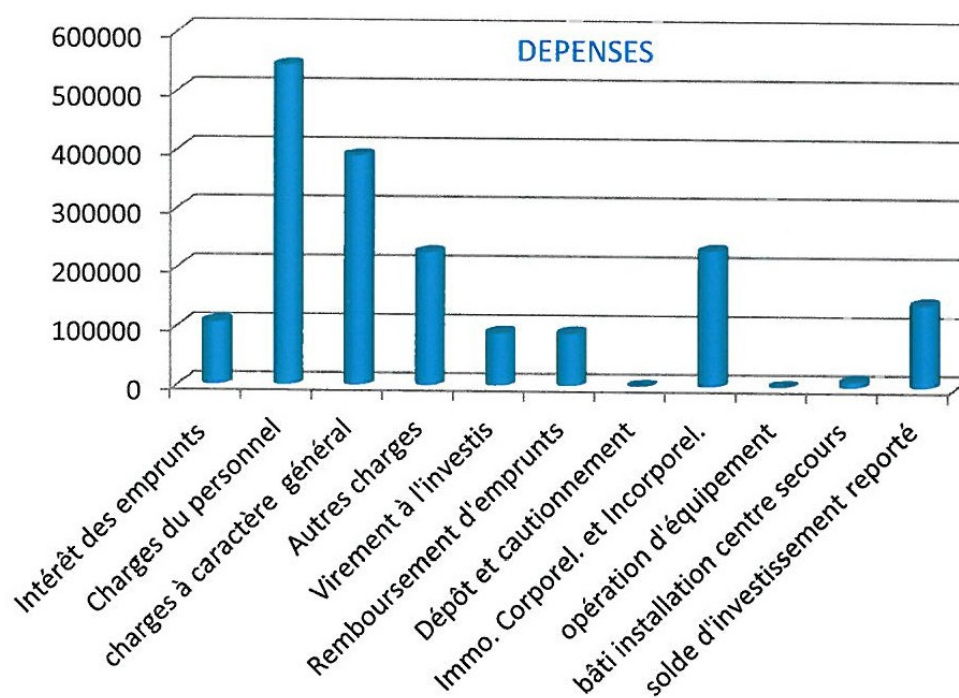
		pourcentage
Taxe d'habitation	248 389.00 €	48.65%
Taxe foncière (bâti)	209 811.00 €	41.09%
Taxe foncière (non bâti)	21 915.00 €	4.29%
CFE	30 455.00 €	5.96%
TOTAL	510 570.00 €	



CFE: Cotisation Foncière des Entreprises (part communale de l'ex- taxe professionnelle)

BUDGET PREVISIONNEL 2013 (DÉPENSES)

DEPENSES	
Dépenses de fonctionnement	
Intérêt des emprunts	107 601.00 €
Charges du personnel	544 300.00 €
charges à caractère général	391 495.00 €
Autres charges	227 063.00 €
Virement à l'investis	90 490.00 €
TOTAL	1 360 949.00 €
Dépenses d'investissement	
Remboursement d'emprunts	90 490.00 €
Dépôt et cautionnement	1 500.00 €
Immo. Corporel. et Incorporel.	231 454.00 €
opération d'équipement	1 391.00 €
bâti installation centre secours	10 000.00 €
solde d'investissement reporté	142 332.00 €
TOTAL	477 167.00 €
TOTAL DEPENSES	1 838 116.00 €



TRAVAUX

ENTREE PARKING MAIRIE



L'entreprise de travaux publics FLORES TP a aménagé l'entrée du parking de la mairie.

Revêtement de l'entrée et apport de gravier le long du mur du parc.

Coût des travaux : 3 613.12 € T.T.C



AMENAGEMENT DES TROTTOIRS

Aux abords de l'école, les trottoirs ont été aménagés.

Des bornes de sécurité ont également été installées aux endroits de stationnement interdit.



TRAVAUX

LE LAVOIR

La Mairie ayant l'intention de réhabiliter le lavoir, un sondage du sol a hélas permis de constater que les anciens bassins n'existent plus. Lors du remblayage de l'ensemble dans les années 1970, les bassins ont certainement été enlevés.

Suite à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France et l'étude du Cabinet Salomon, le Conseil Municipal a pris la décision de ne pas engager de travaux de rénovation.



ENTRETIEN DES CLIMATISEURS

La société AC CLEANER a procédé à l'entretien des climatiseurs de l'école et des bâtiments modulaires situés Espace Auguste PUIS



BUREAU DU DIRECTEUR ALAE-ALSH

A l'étage du bâtiment de l'école maternelle, un bureau a été créé afin que le Directeur de l'ALAE-ALSH assure dans les meilleures conditions son travail.

L'ensemble des travaux a été effectué par un agent communal.



ARRÊTÉS

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

ARRÊTÉS TOUJOURS EN COURS

ARRETE INTERDISANT LA CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE

Article 1 :

La consommation d'alcool sur le domaine public sera strictement interdite en dehors de festivités de la commune et de manifestations diverses autorisées par la municipalité

- Du 1^{er} octobre au 30 avril. entre 20h00 et 6h00,
- Du 1^{er} mai au 30 septembre entre 20h30 et 6h00.

sur les voies communales et dans les lieux publics suivants :

- Espaces et parking : Espace et parking Auguste PUIS, parking de la Gare, parking du Canal.
- Places : de l'Eglise, des Anciens Combattants, de la Salle des Fêtes, de la Poste.
- Au stade de foot
- Au boulodrome,
- Aux abords du Groupe scolaire, du lac de Montlebrel, et du Canal

ARRETE INTERDISANT LE RASSEMBLEMENT DE GROUPE

Article 1 :

Le rassemblement de groupe d'individus troublant la tranquillité publique sera strictement interdit en dehors de festivités de la commune et de manifestations diverses autorisées par la municipalité :

- Du 1^{er} octobre au 30 avril. entre 20h00 et 6h00,
- Du 1^{er} mai au 30 septembre entre 21h00 et 6h00.

sur les voies communales et dans les lieux publics suivants :

- Espaces et parking : Espace et parking Auguste PUIS, parking de la Gare, parking du Canal.
- Places : de l'Eglise, des Anciens Combattants, de la Salle des Fêtes, de la Poste.
- Au stade de foot
- Au boulodrome,
- Aux abords du Groupe scolaire, du lac de Montlebrel, et du Canal

ARRÊTÉS

ARRÊTÉS TOUJOURS EN COURS (SUITE)

ARRETE INTERDISANT LA CIRCULATION SUR L'ESPACE AUGUTE PUIS

Article 1 :

La circulation et le stationnement des véhicules à moteur sont interdits Espace Auguste PUIS à DIEUPENTALE sauf véhicules de service, de secours et associations lors de manifestations culturelles et sportives autorisées par la Mairie.

1- Consommation d'eau, baignade et activités nautiques, interdites au lac de Montlebrél.



2- Elagage des végétaux retombant sur les voies communales à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants.



ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX



Article 15 :

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.



ARRÊTÉS

ENTRETIEN DES FOSSES

Les propriétaires dont le terrain est délimité par un fossé, ont à leur charge pour moitié, l'entretien et le curage de ce fossé.



CHIENS

Dispositions relatives à la détention de chiens de 1ère ou 2ème catégorie

Mise en œuvre de la loi du 20 juin 2008:

Les propriétaires et détenteurs de chiens de 1ère ou 2ème catégorie devront être obligatoirement titulaires d'un permis de détention délivré par le maire de leur commune, au lieu de faire une simple déclaration en mairie. Sont nécessaires à l'obtention du permis de détention: certificats d'identification, de vaccination antirabique, d'assurance responsabilité civile et de stérilisation pour la 1ère catégorie.

Une évaluation comportementale du chien faite par un vétérinaire renouvelée à intervalles réguliers (1,2 ou 3 ans) selon la dangerosité du chien (de 1 à 4):

Une attestation d'aptitude du maître: elle est délivrée par un formateur habilité et agréé par le préfet, à l'issue d'une formation de 7 heures portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents.

Les propriétaires de chiens de 1ère ou 2ème catégorie non titulaires du permis de détention au 1er janvier 2010 s'exposent à des sanctions allant jusqu'à trois mois de prison et 3 750 euros d'amende.



re,

Déclarations Cerfa disponibles en mairie.

Petits rappels ...

Il est prévu par la loi que chaque propriétaire de chien doit faire en sorte que les aboiements de son animal de compagnie ne perturbent pas la tranquillité du voisinage.

Code de la santé publique (décret du 31 août 2006).
« Aucun bruit particulier ne doit [...] porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme ».



Code pénal
« L'auteur de tapage nocturne peut être condamné à une amende de 3ème classe (450 € au plus) et au versement de dommages et intérêts. »

Code civil
« L'article 1385 dispose que toute personne est responsable des dégâts ou nuisances commis par son chien[...] ».



Et n'oubliez pas: respectez votre village en ramassant les déjections de votre chien... surtout lorsqu'elles ont été déposées sur un trottoir près de l'école ou dans le centre du village... MERCI



LA VIE DU VILLAGE

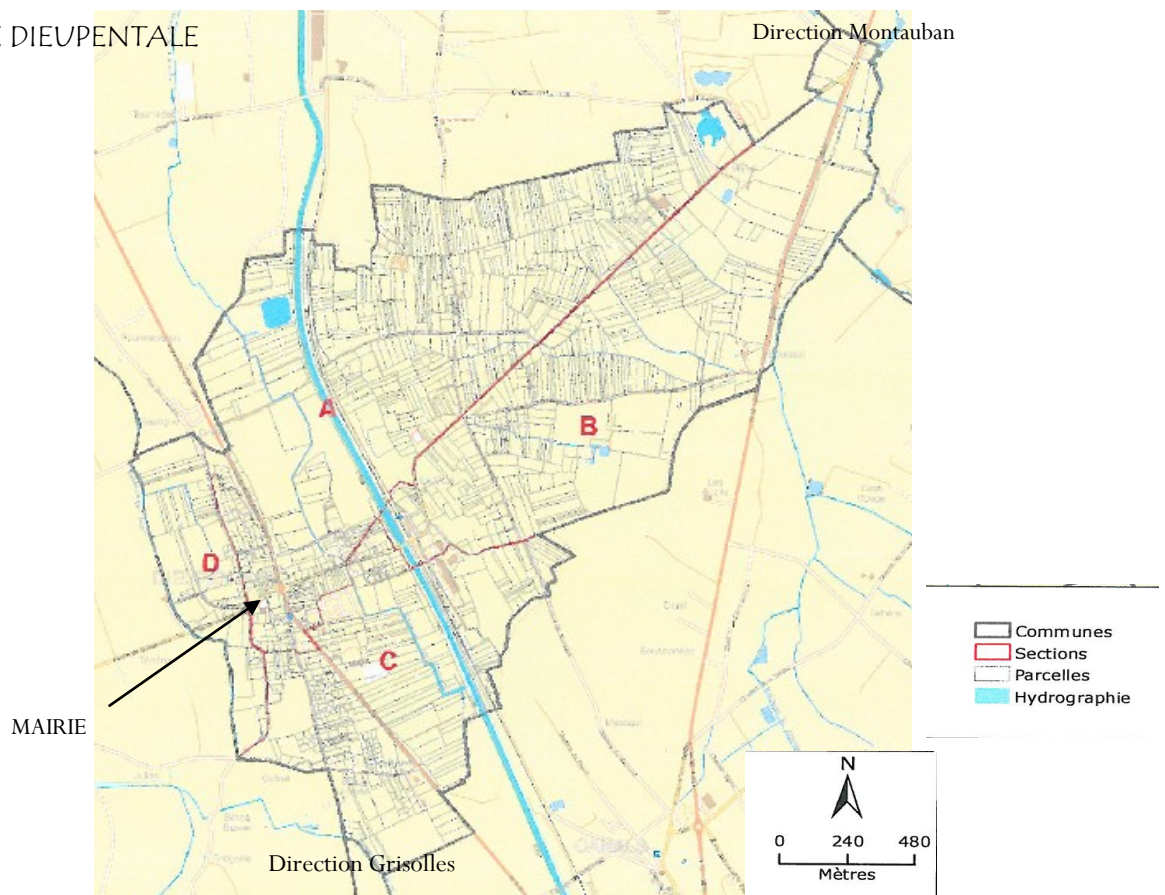
P . L . U

Après plusieurs réunions de travail avec le cabinet SEBA 2 au chargé de l'étude, et les divers partenaires associés, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), devrait être approuvé par le Conseil Municipal en début d'année 2014.

La phase finale de cette étude devrait se terminer dans le courant le de l'année 2014.

Avant son terme, une réunion publique et une enquête publique permettront à chaque habitant de notre commune, d'exprimer ses doléances.

COMMUNE DE DIEUPENTALE



LA VIE DU VILLAGE

ELABORATION DU SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 11 septembre 2013, a pris la décision d'effectuer l'étude d'élaboration du schéma de gestion des eaux pluviales de la commune. Après délibération, le bureau GIRUS a été choisi.

Cette étude permettra de résoudre les problèmes actuels d'évacuation des eaux pluviales et de mieux gérer les besoins futurs nécessaires aux nouvelles zones de construction prévues dans le PLU.

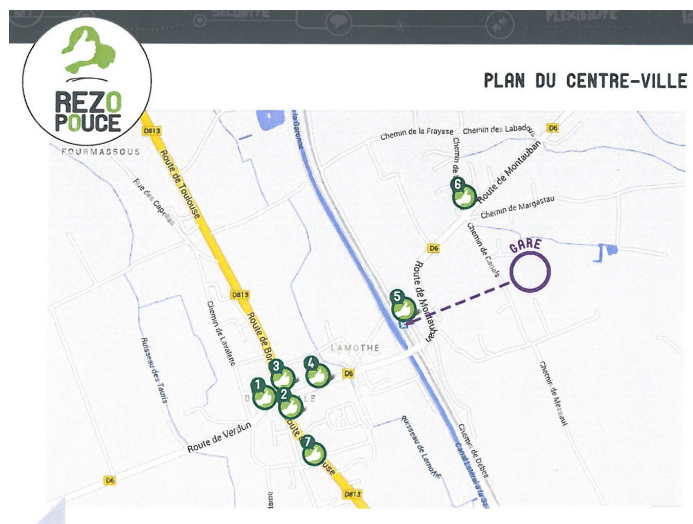
Coût de l'étude : 8 932 € H.T

REZO POUCE

Le Conseil Municipal lors de la séance du 11 septembre 2013, a pris la décision d'adhérer à l'association Rezo Pouce.

Les Dieupentalais peuvent désormais à loisir utiliser un nouveau mode de déplacement : le **REZO POUCE**. Ce dispositif d'auto-stop organisé est une solution permettant au conducteur et passager de se rencontrer aux arrêts prévus et de voyager ensemble. Il favorise une mobilité durable tout en proposant un nouveau mode de transport pour l'ensemble de la population. Ce projet est également important pour l'entraide entre citoyens et la convivialité. Pour participer, il suffit de s'inscrire une seule fois à la mairie de Dieupentale sur présentation d'une pièce d'identité et de signer la Charte de «Covoiturons sur le pouce».

Sept points d'implantation seront installés sur la commune.



PLUS D'INFOS SUR WWW.REZOUPOUCE.FR

ECOLE



RENTREE 2013-2014 A 4 JOURS ET DEMI

Après de nombreuses réunions de travail avec tous les partenaires concernés, l'Inspecteur d'Académie, le Directeur de l'Ecole, les Parents d'élèves et l'Association Yaka Jouer, la municipalité a mis en place la semaine d'école à 4 jours et demi dès la rentrée scolaire 2013-2014.

Le mercredi matin, de 10h30 à 11h30, l'heure d'Accompagnement Pédagogique Complémentaire (APC), est prise en charge par le corps enseignant, l'association Yaka Jouer et le personnel communal, permettant ainsi à un maximum d'enfants de participer à des projets communs d'école.

Le premier trimestre s'étant déroulé sans difficulté particulière, nous pouvons envisager la suite de l'année scolaire 2013-2014 avec sérénité.

ALAE - ALSH

Géré par l'association intercommunale Yaka Jouer, nos enfants ont bénéficié tout au long de l'année 2013 d'un service d'animation leur permettant de s'épanouir en toute sécurité.

Notre personnel communal mis à disposition de l'association sur certaines périodes de la journée, assure avec sérieux un travail de qualité apprécié de tous.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2013, la moyenne des enfants inscrits à l'ALAE-ALSH a fortement augmenté, justifiant ainsi la nécessité d'une telle structure.

Dirigés par Kévin et Isabelle, les animatrices mettent en place des projets éducatifs remarquables.

Le projet sur le handicap et la différence mis en place dans le courant du dernier trimestre 2013 en est un bel exemple.

Merci à toute l'équipe et bonne continuation.



ECOLE

RESTAURANT SCOLAIRE

Devant le nombre croissant d'enfants qui mangent au restaurant scolaire, en moyenne 190 à 200 enfants par jour depuis la rentrée scolaire 2013, le Conseil Municipal a décidé de louer deux bâtiments modulaires pouvant accueillir une trentaine d'enfants.

Ces bâtiments permettront de mieux gérer le temps cantine et d'assurer une meilleure sécurité des enfants pendant les repas.

Cette location, d'une durée de 12 mois s'élève à : 3 370 € H.T



TRANSPORTS SCOLAIRES



La commune participe aux frais de transports scolaires pour les élèves scolarisés dans le département, ainsi qu'aux frais d'autres moyens de transport en commun (train) pour tout collégien ou lycéen scolarisé hors département, jusqu'au BAC à condition qu'il soit scolarisé dans l'établissement le plus proche à dispenser la section choisie.

Pour 2013-2014, la participation s'élève à 27 € pour un élève demi-pensionnaire, 16 € pour un élève interne.

Concernant les enfants de notre école communale, sachez que le bus scolaire prend et ramène votre enfant devant votre domicile.

Pensez à inscrire vos enfants avant le 14 juillet 2014 pour la rentrée scolaire 2014-2015.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site du Conseil Général www.cg82.fr
ou au **05 63 92 60 60** (Service des Transports du Conseil Général).

ECOLE

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale de Dieupentale est un service public qui contribue à l'enrichissement culturel, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et au loisir.

L'accès aux documents est libre et gratuit pour tous les Dieupentalais(es), ainsi qu'aux personnes de l'extérieur. Ces dernières doivent se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Chaque matin, les élèves viennent à la bibliothèque accompagnés de leurs enseignants.

Pour les jours d'ouverture au public, le règlement est simple :

3 documents maximum empruntés pour chaque membre d'une même famille pour une durée de 3 semaines (exception pour les nouveautés qui sont prêtées pour une durée de 7 jours)

Tout livre doit être rendu dans l'état où il a été prêté.

Nouveauté !

Certains mercredis, Luce Campergue vient raconter des histoires à l'aide d'un Kamishibai fabriqué par Eric Vrech.

HEURES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : le matin pour les enfants de l'école

Mercredi : de 14h00 à 15h45 – tout public

Samedi : de 9h15 à 12h00 – tout public



A compter de janvier 2014, la bibliothèque de Dieupentale sera gérée par la Communauté de communes du Terroir de Grisolles et de Villebrumier (C.C.T.G.V)

ECOLE

Ecole primaire de Dieupentale

C'est avec une grande joie que l'équipe enseignante au complet a accueilli les enfants pour cette année scolaire 2013-2014. A noter pour cette nouvelle rentrée, le retour à la semaine de 4 jours et demi et la mise en place d'activités pédagogiques complémentaires avec la participation des animateurs et animatrices de Yaka Jouer.

Devant l'augmentation significative des effectifs, 237 élèves répartis sur 9 classes, nous n'avons pu accueillir d'enfants de 2 ans et demi comme les années précédentes.

La configuration de l'école est la suivante :

Niveau de classe	Effectif	Enseignantes
PS et MS	29	Mr BONNEFOUS Frédéric et Mme LECANU Marie ATSEM : Mlle NOUAILLES Ludivine
PS et MS	30	Mr SIMONNEAU Sydney ATSEM : Mme FERNANDEZ Marie-Lise
GS	28	Mme DUPRAT Chantal ATSEM : Mme GONZALES Marie-Thérèse
CP	24	Mme CHARAJAC Sophie
CPet CE1	21	Mme POUZERGUES Sabine
CE1	24	Mme GIRARD Emmanuelle
CE2	27	Mme TURRI Carine
CM1	27	Mme TALEROY Mireille et Mme GAMONT Nathalie
CM2	27	Mme JOUEST Céline

Dès à présent, plusieurs projets attendent les élèves de l'école : une classe découverte pour les élèves de CE2 à LABENNE OCEAN, une sortie avec nuitée dans le Tarn pour des élèves de maternelle, une nuit d'observation des batraciens sur les berges de la Garonne à Verdun, des sorties vélo, ... ainsi qu'une journée sportive qui viendra clôturer cette année scolaire.

Bien entendu, nous tenons à remercier les représentants élus des parents d'élèves, l'ensemble de l'équipe de Yaka Jouer, les membres très actifs de l'association LA MARELLE ainsi que l'ensemble du personnel de mairie et ATSEM sans qui nous ne pourrions mener à bien tous nos projets.

Pour l'équipe enseignante, Le Directeur, Mr BONNEFOUS Frédéric

CENTRE DE LOISIRS YAKA JOUER

L'ALAE de Dieupentale qui a vu le jour en septembre 2012 évolue de mois en mois :

- En septembre 2012, nous accueillions 25 enfants le matin, 165 le midi et 35 le soir.
- En juin 2013, 45 enfants le matin, 175 le midi et 65 le soir.
- Depuis septembre 2013, 55 enfants le matin, 200 le midi et 85 le soir.

Cette nouvelle année scolaire apporte son lot de changements. Une nouvelle équipe renouvelée à 90%, le nouveau rythme scolaire où nous sommes présents sur l'heure d'A.P.C dans le but de réaliser des projets communs avec les enseignants en sont les exemples les plus significatifs.

Nous essayons de garder le même dynamisme, l'envie et le sérieux chaque jour avec toujours ce petit brin de folie.

Chaque midi et soir, les enfants ont le choix entre 3 activités (manuelle, Jeu Co ou Projets), plus la possibilité d'utiliser la table de ping-pong et le boomer (pour les danseurs) ou de jouer librement entre eux. On essaye aussi de les responsabiliser en étant « Aide Anim » pour aider les maternelles en cantine et sur les activités ainsi que « Volontaire cantine » pour mettre la table entre les deux services.

Plusieurs projets ont débuté. Il y a un projet sur le handicap et la différence « la différence et non l'indifférence », la construction d'une bibliothèque/ludothèque, du graff, la construction de jeux en bois, de la danse et de la photo.



Des soirées vous sont proposées tout au long de l'année.

L'équipe d'animation

N'hésitez pas à interpeller Kévin (Directeur) pour tous renseignements, questions ou autres, il est à votre écoute.

THIERRY Kévin

Directeur de l'ALAE/ALSH

CÉRÉMONIES & ÉVÈNEMENTS

NOUVEL AN

Le dimanche 6 janvier 2013, Dans la Salle des Fêtes communale, Monsieur le Maire a souhaité ses vœux de bonne année 2013 aux Dieupentalaises et Dieupentalais. Un apéritif a clôturé cette chaleureuse cérémonie.



REPAS DES AÎNÉS



Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé à la salle des Fêtes le samedi 12 janvier 2013.

Près de 90 personnes ont répondu présent à cette sympathique invitation.

FÊTE DU VILLAGE

Cette année encore, le Comité des fêtes a permis aux habitants de notre village de profiter de 3 jours de fêtes dans la bonne humeur.

Le vendredi soir, sur les berges du canal, un magnifique feu d'artifice avec laser a fait briller les yeux de nombreux enfants.

Le samedi, après une belle démonstration de nos majorettes, l'entrecôte-frites a eu un beau succès.

Le dimanche, la country a réuni de nombreux fans.



CÉRÉMONIES & ÉVÈNEMENTS

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le dimanche 8 septembre 2013 s'est déroulé le 5ème Forum des associations dans les locaux de la Mairie.



COMMEMORATIONS



Le 8 mai et le 11 novembre, se sont déroulées les cérémonies commémoratives des deux grandes guerres.

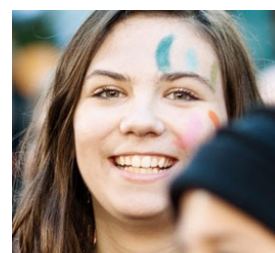


Cette année encore, la fanfare

« Grapps del Negret » nous a fait le plaisir d'accompagner ces deux cérémonies.

TÉLÉTHON

Le vendredi 6 décembre 2013, s'est déroulée à la salle des fêtes du village une manifestation en faveur du Téléthon organisée par l'association La Marelle et le Centre de Loisirs Yaka Jouer sur le thème de la différence et non l'indifférence.



Téléthon

CÉRÉMONIES & ÉVÈNEMENTS

LES INAUGURATIONS

Le samedi 27 avril 2013, Madame Sylvia PINEL, Ministre de l'Artisanat du Commerce et du Tourisme a inauguré en présence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général de Tarn-et-Garonne, de Madame SALOMON, Vice-présidente du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, de Monsieur Jean-Louis Géraud, Préfet de Tarn-et-Garonne et de Monsieur Jean-Bernard LACAZE, Maire de Dieupentale :

le Parking de la Gare



Le local des aînés



L'école communale



La Mairie de Dieupentale



Malgré un temps pluvieux, une éclaircie a permis aux autorités de procéder aux discours d'inauguration devant une assemblée nombreuse et attentive.

Cette après midi s'est clôturée à la salle des fêtes autour d'un buffet fort apprécié par l'ensemble des participants.

VIE ASSOCIATIVE

INFORMATION PRÉFECTORALE



Un équilibre à trouver

A l'attention des maires, présidents d'associations, responsables de débit de boissons temporaire, bénévoles...



A l'occasion d'une Rencontre départementale de sensibilisation "alcool" en Tarn-et-Garonne, la préfecture a édité un livret d'informations sur l'organisation et la gestion d'une buvette lors d'une manifestation. Ce document peut être consulté en mairie et a été transmis aux présidents des associations Dieupentalaises. Il peut également être consulté et téléchargé sur le site de la préfecture:

http://www.tarn-et-garonne.pref.gouv.fr/sections/actualites/rencontre_depart/

Édition de mai 2011

A retenir :

En règle générale, pour l'exploitation d'un débit de boissons temporaire :
 > Autorisation de licence de 2^{ème} catégorie pour toutes les manifestations festives.

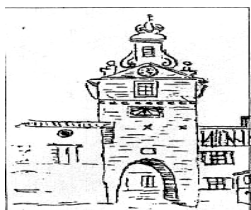
Les associations ou les personnes qui, à l'occasion d'une foire, d'une vente ou d'une fête publique, établissent des débits de boissons temporaires, doivent obtenir l'autorisation de l'autorité municipale.

Les associations sont cependant limitées à 5 autorisations par an.
 Les horaires à respecter sont les mêmes que pour les débits de boissons permanents. Le maire peut restreindre les heures de fermeture prévues par l'arrêté préfectoral (2h00) ou accorder des dérogations individuelles municipales jusqu'à 3h00 du matin (par arrêté municipal dans la limite de 6 dérogations par an).

Les débits de boissons temporaires au même titre que les autres débits de boissons doivent appliquer la législation sur la protection des mineurs et la répression de l'ivresse publique.

Il est interdit d'offrir gratuitement à volonté des boissons alcooliques
 La vente des boissons alcooliques à des mineurs est interdite.

VIE ASSOCIATIVE



Agir Garonne

Association Garonnaise dans l'Intérêt des Riverains



En 2013 et comme depuis maintenant plusieurs années, l'attention et les actions de l'association Agir Garonne se sont portées particulièrement sur le suivi et le combat contre l'implantation de 3 gravières sur la commune de Verdun sur Garonne, aux portes de Dieupentale.

Les événements qui ponctuent l'avancée de ce projet sont maintenant plus éparés dans le temps. Dans les pages de ce bulletin municipal à la même époque l'année dernière, nous avons précisé que le préfet M. Fabien Sudry devait rendre son avis d'autorisation d'exploiter ou non dans les mois qui suivraient.

Cela a été chose faite fin mars 2013, dans des conditions particulières où la décision tardive a été rendue par un préfet sur le départ (signature le 28/03, dernier jour de sa présence avant sa mutation en Saône-et-Loire), autorisant donc l'exploitation de ces carrières.

Pour faire suite à cet arbitrage et mieux comprendre nos arguments contre le projet, le nouveau préfet M. Jean-Louis Géraud a souhaité nous rencontrer, courant avril, assisté de Mme Violaine Démaret, alors secrétaire générale de la préfecture, avec qui nous avons déjà débattu autour de ce projet. Nous avons à nouveau présenté nos arguments mais il était entendu que M. Géraud ne reviendrait pas sur la décision de son prédécesseur. Seul un engagement comme quoi aucun riverain ne serait enclavé en cas de crue a pu être obtenu (nous n'avons pas à ce jour les modalités qui permettent de tenir cet engagement !).

Afin de confirmer notre détermination (nous l'avions annoncé pendant notre entrevue avec M. Géraud) nous avons tenu à manifester silencieusement le 27 avril 2013 avec des autocollants « J'aime mon village sans gravière » apposés sur les vêtements lors des inaugurations de l'école, du parking et de la mairie de Dieupentale par M. Baylet, Mme Pinel et M. Géraud. Cette opération avait pour but d'être visible, dans le respect des événements de la journée. En outre, l'ancien vice-président d'Agir Garonne Henri Clamens était aussi à l'honneur en raison de l'inauguration du site Internet de l'association Camidoc, dont il était le président fondateur.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons par ailleurs initié les actions possibles et nécessaires pour tenter de casser l'autorisation préfectorale, par la voie judiciaire, avec le support de France Nature Environnement (FNE) notamment.

Les juristes de FNE, avec les éléments que nous leur avons apportés, ont monté deux requêtes qui ont été déposées le 31 mai 2013 au Tribunal Administratif (TA) de Toulouse. Une audience a eu lieu le 13 juin 2013 au TA en présence d'un juriste de FNE, de l'avocate des Gravières Garonnaises et de deux représentants des services de la préfecture qui ont tous pu s'exprimer.

Sans entrer dans les détails techniques, la première requête mettant en avant la notion « d'urgence » à ne pas commencer les travaux a d'abord été présentée. Elle a été rejetée et nous avons été condamnés à verser 1200€ aux Gravières Garonnaises, porteur du projet (frais pris en charge par Agir Garonne, FNE82 et FNE Midi-Pyrénées). A ce jour, la seconde requête sur le fond suit son cours avec des « mémoires en réponse » à rédiger face aux « mémoires en défense » du porteur du projet.

Nous avons également consolidé notre argumentaire à la suite des inondations de juin, pendant lesquelles nous avons pu montrer que les zones concernées par le projet sont parmi les premières inondées et que certains chemins actuels, potentiellement détruits ou inaccessibles par la suite, sont bien les seuls permettant l'évacuation des riverains enclavés.

A l'heure actuelle, des piquets ont été disposés sur les zones du projet, matérialisant le passage du futur tapis roulant. La campagne de fouilles archéologiques s'est soldée sans remise en cause du projet. La zone d'exploitation a été revue, pour exclure le périmètre des 500m autour du monument historique.

Vous pourrez trouver des informations complémentaires sur le site internet de l'association (en cours de remise à jour), ainsi que l'historique des actions et des événements relatifs à ce projet. Enfin, merci aux adhérents et aux soutiens moraux et financiers que nous avons pu avoir, qui nous permettent entre autres d'assumer une partie des frais de fonctionnement inhérents à nos actions.

Le président Jean-Christophe Surrault pour AGIR GARONNE

adhésion possible sur le site, 5€ par foyer.

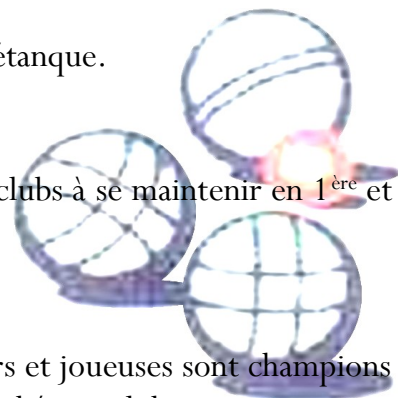
<http://graviere.verdun.free.fr>

VIE ASSOCIATIVE

LA BOULE DIEUPENTALAISE

Au sein de notre club évoluent 49 licenciés dont 15 enfants à l'école de pétanque.

Les séniors, malgré une saison chaotique, ont réussi en championnat des clubs à se maintenir en 1^{ère} et 3^{ème} division.



Malgré une défaite au 1^{er} tour de la coupe de France, les différents joueurs et joueuses sont champions du Tarn et Garonne en coupe de l'amitié et ont ramené un magnifique trophée au club.

L'école de pétanque a encore une fois porté haut les couleurs du club :

Les juniors composés de Kévin, Thomas et Jason de Montech sont champions du Tarn et Garonne

Les minimes composés de Jennifer, Théo et Kévin sont vice champions du Tarn et Garonne

Toutes les deux équipes ont été qualifiées pour le championnat de ligue à Graulhet.

En championnat du club jeune l'équipe minime est pour la deuxième année consécutive championne du Tarn et Garonne et a participé au championnat de ligue à Lacaune.

Bravo à tous ces petits et à leurs éducateurs, ainsi qu'aux parents qui nous ont confié leurs enfants.



VIE ASSOCIATIVE

SCION DIEUPENTALAIS

Le Société de pêche cette année encore a été très active :

- aménagement des berges du lac,
- création de frayères autour de l'île,
- un lâcher de truites supplémentaire.

Aussi, les résultats sont encourageants puisque nous dépassons largement les 200 adhérents en 2013.



Pour 2014 il est prévu :

- 7 lâchers de truite,
- 1 concours local le 12 avril,
- 1 concours régional le dimanche 18 mai,
- 2 lotos.



VIE ASSOCIATIVE

Les Gagagirls

Que dire de cette saison 2012/2013 ? Et bien... beaucoup d'émotions !

Tout d'abord nous sommes passées de 12 à 50 adhérentes au sein de l'équipe !

Et le travail et la motivation de tout ce petit monde nous a permis de remporter plusieurs titres au festival du bâton de cristal :

- ↳ 1^{ère} en danse à pompons pour les petites,
- ↳ 3^{ème} en solo bâton pour la capitaine,
- ↳ le prix des meilleurs costumes.



Les Gagagirls ont ensuite brillé lors des différents spectacles et autres rencontres avec différentes équipes de majorettes, sous le regard ébahi et les applaudissements d'un public chaque fois plus chaleureux...

Cette année encore nous commençons une nouvelle saison avec cette fois ci 60 adhérentes et un projet fabuleux : représenter les majorettes de France en Italie pour le grand gala européen ! Mais cela a un coût... il faut donc trouver différents moyens de financements pour récolter la somme espérée...

Pour cela les Gagagirls sont bien décidées à animer Dieupentale tout au long de l'année 2014 !

Vous pourrez donc venir les soutenir dans leur projet pendant les différents lotos et soirées zumba organisées, Mais aussi le samedi 21 Juin 2014 : le matin vous pourrez admirer différentes équipes de majorettes venant de toutes les régions du sud, dans vos rues, car elles feront un petit défilé dans Dieupentale ! L'après midi, ces mêmes équipes de majorettes vous présenteront leurs chorégraphies au centre du village.

Le soir, nous fêterons dignement la fête de la musique avec une moule frites géante suivi d'une soirée dansante !

Les gagagirls vont également vous proposer des cours de zumba et de ragga dancehall avec alexandra dès le mois de janvier 2014 ! Ils auront lieu le mercredi de 20h30 à 21h30 pour le ragga dancehall et le vendredi de 20h30 à 21h30 pour la zumba .(renseignements et inscription auprès de Melle Mabire Julie 06 60 46 70 82).

Nous profitons également de cet article pour vous présenter notre nouveau bureau :

-Trésorière : Mme Fabris Marie-Laure

-Secrétaire : Mr Pauly Rodolphe

-Présidente : Melle Mabire Julie

VIE ASSOCIATIVE



L'ASD Pétanque

Un club qui monte!

L'Association Sportive Dieupentale Pétanque a soufflé sa première bougie en novembre 2013.

Le bilan de cette première année est très positif : Classés 3ème au championnat des clubs de 5ème division, les joueurs de l'ASDP montent en 4ème division pour 2014.

C'est une vraie réussite!

Pari gagné pour René Prtmarty (le président) et ses complices !

Ils ont réunis un bon groupe de joueurs et joueuses, motivés qui se sont entraînés tous les mercredis soirs dans une ambiance chaleureuse mais néanmoins studieuse.

Cette année 2013 a été riche en événements (loto, vide grenier, concours...).



Programme 2014:

- 2 Lotos : le 01/02/2014 et le 08/11/2014
- 1 vide grenier le 15/06 (date encore en balance)
- Sans oublier les 7 concours officiels.

Pour 2014, l'ASDP compte à ce jour 56 membres licenciés de son côté, le bureau accueille 4 nouveaux membres!

Plusieurs projets sont en cours, les férus de pétanque ne sont pas au bout de leurs surprises!

L'ASDP remercie l'ensemble de ses sponsors et partenaires qui leur ont fait confiance pour cette première année.

Contacts :

M. PRATMARTY René (président) : 0676505257

M. SANCHEZ Sébastien (secrétaire) 0672242250



VIE ASSOCIATIVE

Les Séniors Dieupentalais

Le club des Séniors Dieupentalais poursuit son bonhomme de chemin à travers de multiples activités.

Les rencontres mensuelles avec les petits lotos, les repas préparés par les adhérents .

En 2013 :

- 2 sorties d'un jour (1 journée à Tautavel 2ème journée à Mont Louis petit train jaune).
- le voyage annuel de 6 jours en Catalogne.
- 2 grands lotos pour financer le tout.

Rencontres importantes à la fin de l'année avec la célébration des anniversaires et l'Assemblée générale.

Avril 2013 a vu l'inauguration de notre local « les Marronniers »

Pour 2014 le planning sera tout aussi fourni, surtout notre grand voyage de 9 jours en Italie un programme seyant vers la côte Amalfitaine.

Le club compte 80 adhérents. N'hésitez pas à nous rejoindre si le cœur vous en dit.

A toutes et tous qui nous liront le bureau et ses adhérents vous souhaitent une bonne santé et une bonne année 2014.



VIE ASSOCIATIVE

A D D P

ASSOCIATION DIEUPENTALAISE DESSIN PEINTURE

Activités 2012/2013

- * Vernissage et exposition des oeuvres à la salle des fêtes du 1er au 7 juin.
- * Participation aux journées du vin à la cave de St Sardos.
- * Rencontre avec les peintres régionaux.
- * Participation aux différentes expositions locales.

Objectifs 2013/2014

- * Cours de dessin et peinture en atelier le mardi hors période scolaire de 14h30 à 16h30.
- * Séances travaux de peinture en plein air.
- * Vernissage et exposition des oeuvres réalisées au cours de l'année en juin 2014 à la Salle des Fêtes.
- * Visite des expositions régionales suivant besoin artistique.



VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ DES FÊTES

Cette année 2013 a été riche en évènements.

- Deux lotos dans le courant du premier trimestre 2013 ont été organisés.
- Le vendredi 14 juin s'est déroulé sur le stade de Dieupentale, la FETE DE LAMPIONS.

Un public nombreux a pu apprécier les démonstrations de JU JITSU, des GAGAGIRLS et du groupe de SAMBA. Les BANDAS ont assuré une ambiance musicale entre chaque démonstration.

Une retraite aux LAMPIONS et un feu géant ont clôturé cette belle soirée de printemps.

- La fête du village, début juillet, a permis le vendredi soir de faire profiter aux Dieupentalais d'un magnifique feu d'artifice sur les berges du canal.

Le samedi soir, dans les allées du parc de la mairie, plus de 160 personnes ont apprécié le repas steak frites à volonté.

Le dimanche après midi, une nouveauté avec une animation COUNTRY qui a connu un réel succès.

- Dimanche 8 septembre le vide grenier.
- Le samedi 23 novembre, la soirée beaujolais s'est déroulée dans une ambiance sportive et chaleureuse.
- Le vendredi 20 décembre, pour clôturer cette année 2013 en beauté, notre comité s'est associé à la Marelle pour organiser le NOEL des ENFANTS .

La venue d'un magicien et du Père Noël a comblé tous nos petits.

Les sandwiches saucisse, chocolat pour les enfants et vin chaud pour les adultes ont été fort appréciés des petits comme des grands.

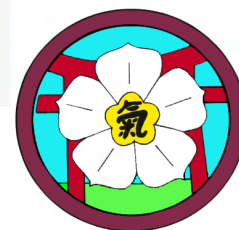
Cette manifestation n'a pu être possible qu'avec le soutien de nos commerçants et de certaines associations du village.

Merci à tous.

Cette année encore, un grand merci à Fred et son équipe pour la préparation sans faille des repas qui permettent de faire partager aux habitants de notre commune, des moments de plaisir et de convivialité .



VIE ASSOCIATIVE



CENTRE DE BUDO TRADITIONNEL DIEUPENTALE

Le Centre de Budo Traditionnel de Dieupentale a été créé en 2004, et a pour but de proposer à ses adhérents des entraînements de « JU-JUTSU Traditionnel Japonais à but non Compétitif ». Ces entraînements sont encadrés selon les niveaux par Marc PINCHON.



Cette méthode est à but non compétitif, et l'évolution avec un partenaire et non pas un adversaire est la base essentielle de cet art martial.

La pratique de la méthode n'est ni dangereuse ni brutale. Bien que très efficace en cas d'agression l'aspect self défense de la discipline reste tout à fait secondaire. Par contre l'étude et la recherche de l'énergie intérieure et des respirations reste de loin l'aspect prioritaire de la méthode selon l'enseignement traditionnel des Maîtres orientaux.

Grâce à une progression technique mise au point spécialement pour les enfants, ceux-ci peuvent pratiquer la méthode à partir de 5 ans. Les enfants sont formés progressivement aux techniques de base (travail au sol, déplacements, esquives, parades, chutes, etc.) mais également et surtout aux activités physiques généralisées, car de 5 ans à 12 ans, l'enfant a besoin de mouvement, d'une gymnastique vertébrale correcte ou toute charge est proscrite (pas de techniques d'épaules ou de hanches) et de renforcer son système musculaire. L'accent est mis sur l'équilibre, l'adresse, la coordination, pour parfaire son système locomoteur et sensoriel.

Un autre point très important est bien entendu la discipline traditionnelle qui règne sur le tapis, le respect des anciens, de la hiérarchie et du code d'honneur et de morale traditionnelle «Bushido» en japonais, qui constitue une excellente préparation à l'entrée des adolescents dans la société.

L'absence de compétition permet aux enfants et aux parents de disposer de leurs week-ends.

Lieu et horaires :

Les séances d'entraînement ont lieu à la salle des fêtes de DIEUPENTALE, avec Mr PINCHON Marc, encadrant bénévole titulaire du Diplôme d'Instructeur Fédéral (D.I.F) de JUDO/JU-JUTSU (option JU-JUTSU) de la F.F.S.T.

Le mardi: Enfants / Adolescents: de 18H15 à 19H30.

Adolescents / Adultes: de 19H30 à 21H30.

Le jeudi: Adolescents / Adultes: de 19H30 à 21H30.

Pour tous renseignements consulter notre site internet :

<http://budo-traditionnel.fr/>

VIE ASSOCIATIVE



A.C.C.A DIEUPENTALE

Avec une quarantaine de chasseurs (permis et cartes) l'effectif de la société est stable. Nos manifestations restent inchangées à savoir :

⇒ Ball-trap : les 20 et 21 juillet 2013, les tireurs étaient au rendez-vous, avec le soleil ! Les 2 fosses permettent le concours de 25 plateaux sur l'une et des planches d'entraînement (10 plateaux) sur l'autre. Mais beaucoup de bonnes volontés sont requises ces jours là, avant pour la préparation et après pour le rangement et le nettoyage du site.

Merci aux bénévoles !

⇒ La journée de chasse : Elle s'est déroulée le 10 novembre 2013 dans la convivialité malgré le temps maussade. Le repas, ouvert à tous, a compté 75 convives. Le partage du gibier mis en commun, attribué par tirage au sort à chaque participant a clôturé la journée.

⇒ 3 lotos : sont prévus cette saison. Le 1er, le 16 novembre dernier nous a permis de réaliser un bénéfice exceptionnel : beaucoup de monde, une belle ambiance !

Le suivant, le 21 décembre, quelques jours avant Noël, sera plus festif et le dernier, celui du 11 janvier 2014 terminera la saison 2013-2014.

Merci à toutes ces personnes qui font l'effort de se déplacer pour participer à nos différentes activités.

Dès l'ouverture de la chasse (8 septembre) et jusqu'au 25 janvier 2014, les lâchers hebdomadaires ont lieu avec un total de 375 faisans et 225 perdreaux. 10 lièvres ont été également lâchés.

L'activité « Grand Gibier » est de plus en plus appréciée par les sociétaires, malgré notre territoire restreint !

8 battues ont déjà été effectuées à ce jour et 6 chevreuils prélevés mais de sanglier...pas encore !

Nous participons, comme l'an passé à la battue chevreuil pour la Croix Rouge.

Dieupentalaises, Dieupentalais, **Bonne Année 2014** et continuez à nous aider à faire vivre notre société.

Le Président,
Michel JONGY



VIE ASSOCIATIVE

La Marelle

Association des parents d'élèves de l'école de Dieupentale.

La Marelle souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents et nous espérons que cette année scolaire nous permettra de rassembler un maximum de fonds pour les enfants.

Courant septembre 2013 nous avons procédé à l'élection du nouveau bureau :

Présidente : Béatrice DE VRIESE

Trésorière : Sophie KRAHENBUHL

Trésorière adjointe : Aurélia CAILLIVE

Secrétaire : Virginie LASSERRE

Secrétaire adjointe : Nathalie BARBE

Les diverses actions qui ont été proposées en 2013 sont :

Bourse aux jouets : le 24 novembre

Noël des enfants : le 20 décembre

Les actions proposées pour 2014 :

Dimanche 19 janvier : Tour de jeux (jeux de société)

Dimanche 23 février : jeux gonflables

Samedi 12 avril : Loto

Dimanche 18 mai : vide-grenier

Vendredi 27 juin : kermesse



Un énorme merci à tous les bénévoles, aux parents et aux entreprises pour leurs dons.

POUR INFO MESSAGE DE LA PREFECTURE

**Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?**
Le mieux, c'est d'en parler !



NUMÉRO NATIONAL
NUMÉRO DÉPARTEMENTAL
ALLÔ ENFANCE EN DANGER

 www.allo119.gouv.fr 

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

- Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.
Comment ? → Deux possibilités s'offrent à vous :

→ PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

→ À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

- Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.



www.defense.gouv.fr/jdc



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

RÉGION SUD-OUEST

- CSN Poitiers • Départements 16 / 17 / 79 / 86 • 05 49 00 24 69
- CSN Toulouse • Départements 09 / 12 / 31 / 46 / 81 / 82 • 05 62 57 38 68
- CSN Bordeaux • Département 33 • 05 57 85 11 23/58
Département 47 • 05 57 85 11 24/49
- CSN Limoges • Départements 19 / 23 / 24 / 87 • 05 55 12 69 92
- CSN Pau • Départements 40 / 64 / 65 / 32 • 05 59 40 46 71



**OBJECTIF
CITOYEN**
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



INFOS MAIRIE

Mairie

Espace Auguste PUIS

82170 DIEUPENTALE

☎ 05.63.02.50.00

☎ 05.63.02.87.65

✉ mairie-dieupentale@info82.com

Ouverture au public		
	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	Fermé	13h30 à 17h30
MARDI	Fermé	13h30 à 17h30
MERCREDI	9 h à 12 h	Fermé
JEUDI	Fermé	13h30 à 17h30
VENDREDI	Fermé	13h30 à 17h30
SAMEDI	9 h à 12 h	Fermé

LOCATION SALLE DES FÊTES

Organisateur	Prix de la location		Caution
	A la journée ou soirée	Le week-end	
Association de la commune	-----	-----	350 € pour l'année
Association extérieure à la commune	150 € (+ 100 € chauffage)	250 € (+100 € chauffage)	350 €
Habitant de la commune Manifestation privée	150 € (+ 100 € chauffage)	250 € (+100 € chauffage)	350 €
Pour une vente au déballage	450 € la journée (+ 100 € chauffage)	600 € (+ 100 € chauffage)	350 €

Depuis le 1er janvier 2013, la location de la Salle des Fêtes pour une manifestation privée est exclusivement réservée aux habitants de la commune de Dieupentale.

Location week-end = du samedi 8h00 au lundi 8h00.

Location journée ou soirée = du matin 10h au lendemain 10h.

La salle doit être rendue propre. Un état des lieux est dressé à chaque remise des clés.

La caution doit être versée en mairie 3 semaines avant la manifestation.

Période de chauffage : octobre à mars inclus.

La signature de la convention d'utilisation de la salle des fêtes est obligatoire pour toute location.

PRÊT DE L'ANCIEN MATÉRIEL - TABLES ET CHAISES

Les tables et les chaises sont prêtées gratuitement aux habitants de la commune.

Pour un prêt supérieur à 3 tables et 10 chaises, une caution de 100 € est réclamée.

Pour toute livraison à domicile, une participation de 20 € est demandée.

L'ensemble du matériel sera vérifié au départ le vendredi après-midi et au retour le lundi.

En cas de casse ou de restitution incomplète du matériel la mairie récupérera 20 € par table et 10 € par chaise.

La demande de prêt doit obligatoirement être remplie avant la mise à disposition du matériel.



COMMUNE DE DIEUPENTALE

Le SDE 82 poursuit la modernisation des réseaux électriques

Début 2013, après avoir achevé les travaux de renforcement des postes 15 Salle des Fêtes et 4 Eglise, le SDE 82 a engagé deux nouvelles opérations d'amélioration de la desserte électrique pour résoudre des difficultés occasionnées par des chutes de tension signalées par des abonnés.

Actuellement, le long de la départementale 813, le poste 5 route de Toulouse est en cours de renforcement. 8 supports sont supprimés, et l'ancienne ligne aérienne, de trop faible section, est remplacée sur 148 mètres par du câble torsadé et sur 178 mètres par du réseau souterrain, solution technique la plus adaptée en zone agglomérée. Des poteaux seront maintenus pour l'éclairage public. En revanche, les supports mixtes qui soutenaient aussi le réseau téléphonique devront être remplacés par des poteaux implantés par Orange (ex-France Télécom). Les travaux électriques sont estimés à 61 143 euros, que le SDE 82 prendra intégralement à sa charge.

Un autre projet est en cours d'étude pour renforcer le poste 13 Fustié, desservant le lieudit Bouyssel. Le réseau en fils nus sera remplacé par du câble torsadé. Le tracé de la ligne est modifié pour ramener les ouvrages électriques en bord de route, ce qui facilite leur exploitation et élimine la gêne sur les parcelles privées. Ces travaux, également financés par le SDE 82, sont estimés à 40 000 euros.

LE SIEEOM (Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères)



SIEEOM GRISOLLES-VERDUN

Comment éliminer les jus et les odeurs dans ma poubelle ?

Le compostage, pourquoi pas moi ?

Près de 30% de nos déchets jetés avec les ordures ménagères peuvent être compostés. Seul ou à plusieurs, propriétaire et locataire, en maison individuelle ou en immeuble, le SIEEOM Grisolles-Verdun vous aide et vous soutient dans la démarche du compostage. Tous vos déchets organiques (épluchures, marc de café, tonte, feuilles...) déposés dans un composteur, peuvent devenir un engrais naturel.



Un tas d'avantage !



Grâce au compostage, tous ces déchets organiques ne sont plus collectés par les camions-bennes et ne sont plus enfouis. Une économie pour tous. On limite ainsi la saturation des sites de traitement. De plus, vous obtenez du compost, un amendement naturel et contrôlé, qui va "booster" vos plantations (fruits, légumes et fleurs). Ainsi, votre poubelle ne générera plus d'odeur ni de jus !

Le SIEEOM à votre service...

Nous mettons à votre disposition des composteurs à prix préférentiel, 15 € le bac de 320L en plastique recyclé. Ils sont disponibles à la déchèterie ou sur simple demande au 05 63 64 49 80.

Ensemble faisons plus pour jeter moins !

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

En novembre, le syndicat a proposé différentes opérations :

- « Créé ta serviette ...et mange avec » un concours afin de promouvoir le durable à table.
- « Troc T'jouets » une bourse d'échange de jouets entre enfants pour donner une seconde vie.
- un goûter sans déchets dans nos écoles. Grâce à de simples gestes nous pouvons limiter l'achat de produits sur-emballés dans notre quotidien.



Opération « Adoptez des poules »

Depuis juin 2013, les foyers du territoire ont eu la possibilité d'adopter 2 poules. Cette année, près de 500 poules sont arrivées dans nos jardins. Pour les nourrir, plus de 64 tonnes d'ordures ménagères vont être employées. C'est autant de déchets évités qui ne termineront plus dans les centres de traitement.

Bientôt des gobelets pour vos manifestations

Le SIEEOM propose aux associations, entreprises, collectivités... une location de gobelets lavables à utiliser pour vos festivités. Ainsi vous pourrez consommer des boissons dans des verres réutilisables plutôt que dans des gobelets jetables. Des déchets en moins et une fête plus propre !



Trop de pub ?

Savez-vous que chaque année plus de 240 tonnes de pub sont distribuées dans les boîtes-aux-lettres du territoire ?



Cet autocollant, à coller sur votre boîte aux lettres, est disponible gratuitement dans votre mairie, chez certains commerçants ou à la déchèterie de Dieupentale.

LE SIEEOM (Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures)Ménagères)

Trions le verre !



Une bouteille jetée avec les ordures ménagères coûte 5 fois plus chère que si elle est déposée dans le récup' verre. De plus, le verre est le seul matériau recyclable à 100% et à l'infini.



J'ai la fibre du tri

Que faites-vous de vos vêtements, chaussures et sacs que vous ne portez plus ou du linge de maison ? Savez-vous que la plupart peuvent resservir, que ce soit en l'état ou grâce au recyclage ?

Il suffit de les déposer, dans un sac fermé, dans une des bornes « Le Relais » situées à la salle des fêtes ou à la déchèterie.

Des efforts récompensés

En 2012, la collecte sélective a connu un sérieux coup de pouce grâce à l'expérimentation de l'extension des consignes de tri. En effet, depuis le 16 avril 2012, tous les emballages se recyclent, y compris les pots de yaourt, les films plastique, les barquettes, les emballages en polystyrène...

Grâce à ces nouvelles consignes de tri, près de 1 360 tonnes de déchets recyclables vont être collectés dans les sacs jaunes en 2013. Soit une augmentation de 29% par rapport à 2011.



Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 05.63.64.49.80 ou à gestion@sgv82.fr

Retrouver toute l'actualité du SIEEOM Grisolles-Verdun ainsi que des informations pratiques sur :

www.sgv82.fr – gestion@sgv82.fr - 05 63 64 49 80



Un Centre Social au service du territoire de notre communauté de communes (CCTGV)

Le centre social intercommunal, dont l'étude et la création sont inscrites à l'Agenda 21 de la CCTGV, verra bien le jour.

L'étude de faisabilité est terminée. Le bilan de cette étude a été présenté à la population le 17 juin 2013 à Labastide St Pierre. L'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn et Garonne pour le centre social a été accordé à la CCTGV fin août 2013 et ce, pour quatre années.

La CCTGV a recruté la directrice du centre social. Nathalie Pigout est entrée en fonction le 1er octobre 2013.

Ce centre social intercommunal sera géré par la CCTGV et une association d'animation œuvrera pour initier, construire et accompagner le projet social du territoire. L'Assemblée Générale constituante de cette association d'animation s'est tenue le 30 septembre 2013 au Foyer Aristide Belloc à Labastide St Pierre. Lors de cette AG, il a été décidé de nommer cette association « **Trait d'Union** ». Le Conseil d'Administration et le Bureau ont été élus par les adhérents individuels et associatifs et leurs représentants.

Le bureau de Trait d'union est constitué ainsi :

Le Président : Jean Buffarot

La Vice-Présidente : Marie Claude Nègre

Le Secrétaire : Eric Lepen

Le Secrétaire adjoint : Romain Blanc

Le Trésorier : Fernand Gongora

La Trésorière adjointe : Mélanie Jeangin.

Pour toute question concernant le centre social intercommunal, vous pouvez contacter la directrice, Nathalie PIGOUT par téléphone (au 05 63 30 03 31) ou par mail (cctgv-nathalie.pigout@info82.com).

Vous pouvez également vous rendre sur le site de la CCTGV (www.cctgv.fr, rubrique « partager »)

LA C.C.T.G.V



La démarche Agenda 21 et sa dynamique, véritable « poumon » de notre territoire

Toujours dans le cadre de son Agenda 21, la CCTGV a mis en œuvre des actions de sensibilisation coordonnées entre les différents acteurs du Développement Durable pour permettre de connaître et de comprendre ses enjeux.

De nombreuses rencontres ont eu lieu. L'un des aboutissements de ces échanges est la première participation de la CCTGV à la Semaine Européenne de la Mobilité Du 16 au 22 septembre 2013, environ 430 élèves de cycle 3 des écoles de la CCTGV ont participé à des animations scolaires sur le thème des déplacements et du réchauffement climatique. Le dimanche 22 septembre, le grand public a été sensibilisé aux mêmes thématiques mais sous un angle ludique et familial autour d'un parcours multimodal sur les communes de Bessens et Dieupentale.

Enfin, le paysage de la Communauté de Communes va voir l'émergence de nouveaux chemins de randonnées.

Entre septembre 2012 et septembre 2013, une étude de faisabilité a été réalisée par la CCTGV. Les chemins de randonnées ont été identifiés : au total près de 90 km de parcours en 9 circuits pour la balades et la découverte de notre patrimoine. La phase de réalisation (travaux, balisage, communication...) est en cours depuis septembre et se terminera en novembre 2013. Les itinéraires pédestres verront le jour au plus tard en janvier 2014.

Le premier programme d'actions de l'Agenda 21 de la CCTGV, qui compte 45 actions, n'est pas terminé mais ces premières concrétisations sont encourageantes.

Pour connaître toute l'actualité de l'Agenda 21 de la CCTGV, rendez-vous sur www.cctgv.fr, rubrique « Agenda 21 ».

Ou contactez Elisa BOUGEARD (chargée de mission Agenda 21) au 05 63 30 03 31 ou par mail (cctgv-elisa.bougeard@info82.com).

ETAT-CIVIL

Naissances 2013

Shana, Liliane, Jéniffer LABEUCHE * 15 janvier 2013
 Stella, Béatrice, Brigitte BONNEFOI * 19 février 2013
 Eva, Amélie, Alice ALUNNI-BRAVI * 05 mars 2013
 Gabriel DEVAY * 16 mars 2013
 Coleen, Suzanne, Blanche BARAT * 08 avril 2013
 Léo CANTY * 12 avril 2013
 Anaïs, Nicole, Bernadette BLOUDEAU * 22 avril 2013
 Matteo, Bastien TEULIER * 26 avril 2013
 Tiago MAGALHAES * 10 mai 2013
 Agathe, Sabine, Ivane MILLERIOUX * 13 mai 2013
 Sakura, Amy BROT * 19 juin 2013
 Camille, Jade MAREUX * 16 juillet 2013
 Aby-Gaëlle BLANC * 24 juillet 2013
 Lison GALLAND ZIMMER * 26 juillet 2013
 Eugène, Elliott, Jean COFFIN * 04 août 2013
 Marin, Simon, Paul DELFORGE * 30 août 2013
 Holly, Alabama GUERTIN * 12 septembre 2013
 Tilio ROGER * 16 septembre 2013
 Kévin, Matthieu, Serge GALLARDO * 23 septembre 2013
 Camille, Patrick, Georges CHAMOIN * 04 novembre 2013
 Malo, André, Claude PORTA-BENACHE * 08 novembre 2013
 Elise, Jeanne, Berthe GOUZY * 23 novembre 2013
 Ethan VERCELLONE GRANOLLERS * 24 novembre 2013



Mariage 2013



Amélie SOUM & Benoit CANCE

Le 08 juin 2013

Stéphanie GALANT & Laurent PERINO

Le 06 juillet 2013

Marie-Joceline MARIE-MARTHE & Laurent JACQUIN

Le 03 août 2013

Sandra VILLARZEL & Christophe LABEUCHE

Le 10 août 2013

Amandine CORREIA & Hervé MARTINS DA SILVA

Le 29 octobre 2013



Décès 2013

Suzanne LOUBET - 30 mars 2013
 Mohamed EL AZMANI - 06 mai 2013
 Giuseppe SERENI - 23 mai 2013
 Albine RIVIERE - 05 juillet 2013
 Odile TAILLEFER - 09 août 2013
 Nicole TOUBLAN - 16 août 2013
 Gérard LAURENS - 07 septembre 2013
 Marcel COURCOUL - 09 septembre 2013
 Esilla, Simone DELSOL - 17 octobre 2013
 Guy, Edmond, Napoléon MASSIN - 10 novembre 2013
 Martine, Fernande, Jeanne SEGUELA - 27 novembre 2013
 Bernard GOLLET - 16 décembre 2013

Nos Assistantes Maternelles agréées par le Conseil Général

ALAYRAC Karine	4 hameau du Canal	05.63.27.73.97
AMADE Roula	5 Lotissement La Valette	09.50.24.62.72 ou 06.25.40.97.20
BARDEAU Mounira	Résidence Le Clos des Pommiers	09.51.03.96.72
BERBEDES Lydie	Résidence Clos des Pommiers—Villa J.1	05.63.24.20.76 ou 06.65.19.84.12
BERGO Aurélie	18 Lotissement Lavalette	05.63.68.09.11
BURGHARDT Nathalie	7 lotissement des Boulbènes	05.63.02.66.18
BRANLE Alexandra	Le clos des Pommiers—logt C.03	09.81.88.50.40
CARLES Béatrice	55 chemin de la Fraysse	05.63.64.39.91
CHABBERT Elisabeth	10 chemin de Ténéria	06.26.25.42.59
CORMERAIS Laurence	12 chemin de Ténéria	05.63.26.48.95 ou 06.12.35.66.15
DE CAMPOS Marta Alexandra	25 route de Toulouse Villa D.03	06.11.62.90.65
DE SOUSA Paula-Maria	1170 route de Montauban	06.20.48.13.54 ou 05.63.65.72.38
JUYAUX Gaëlle	3 résidence Saint-Pierre 29 route de Toulouse	06.61.30.35.26 ou 05.63.67.25.22
LAKSSIOUER Fatima	28 avenue du Général Larroque	05.63.02.68.71
LUBIN Jacqueline	1680 route de Montauban	05.63.65.00.75 ou 06.02.14.82.89
MACEDO Marylène	1295 rue des Boulbènes	06.13.04.06.47
MARMORATO Carine	2 lotissement des Cerisiers	06.32.37.70.32
OUSSET GUIBAL Jocelyne	2 Impasse Jean des Bois	05.63.02.72.53 ou 06.26.67.20.52
RAHMOUNI Nadia	1 impasse du Tilleul	06.13.07.26.64
ROGER Aurélie	Route de Toulouse - Résidence St Pierre Villa n° 6	05.63.67.52.51 ou 06.88.31.82.09
SANCE Myriam	19 Lotissement Lavalette	06.77.40.38.24
SENE LEBLANC Sophie	2 lotissement des cerisiers	06.83.24.57.29
TERNOT Stéphanie	Impasse Lusigny « Boulbène »	06.63.93.97.86
ZOCCA Josiane	2 Impasse des Chênes	05.63.64.47.25

Liste transmise par le conseil Général. Dernière mise à jour le 19 décembre 2013

Relais assistantes maternelles : Mme ECHEVARNE 06.85.92.90.54

L'ATELIER DE VIRGINIE - Couturière - Retouches, ameublement... - Route de Toulouse - 06.84.74.32.79

BAR TABAC RESTAURANT « LE DIEUP » - 13 av. du G^l Larroque - 05.63.02.75.06

BOULANGERIE PATISSERIE CADARS - 7 route de Bordeaux - 05.63.02.52.18

CABINET D'INFIRMIERS GORKA & BEZULIER - Parc Auguste PUIS - 05 63 64 47 46

CAPIM - PIECES DETACHEES AUTO - 2 B Route de Toulouse - 05.63.02.76.01 - capiminfo@yahoo.fr

CASINO - Epicerie, presse - 15 rue du G^l Larroque - 05.63.30.68.47

CUISINES SANCHEZ - Création d'intérieur - 20 rue Cap del Barry - 05.63.31.40.49 - www.cuisines-sanchez.fr

« DISCO MOBILE » MARROU - 40 bis avenue du Général Larroque

DOMAINE DU PARC - Vins, jus de fruits - S.Lacaze - Viticulteur - 165 chemin de Margastau - 06.16.08.08.55

ENTREPRISE ANTAVIA - 33 route de Toulouse - www.antavia.com - 05.63.02.52.49

ENTREPRISE D.F.R. NAVARRO - 1400 Rue des Boulbènes

ENTREPRISE EURALIS - 40 route de Montauban

ENTREPRISE DE MACONNERIE & CARRELAGE Nicolas CUQUEL - 40 bis av du G^l Larroque

ENTREPRISE MIEULET – Décoration Aménagement - 2500 route de Montauban

ENTREPRISE Thierry OULIÉ - Maçonnerie Générale, ravalement à l'ancienne - 05.63.64.38.34

ENTREPRISE STARTER - 38 avenue du Général Larroque

GARAGE G.D.S - Garagiste - RN 113 - 05.63.02.52.23

Julien ANJOUY EURL -conception de projets en construction de maisons individuelles - 20 chemin de la Gare - 06.07.48.19.69

LABORATOIRE SANOBIO - 285 chemin des Labadous

LAVERIE AUTOMATIQUE - Route de Toulouse - 06.13.86.96.87

LOCATION DE MEUBLES semaine/mois - 17 Route de Toulouse - www.perruquines.fr - 05.63.64.44.80

MECA SERVICES PLUS 82 - Garagiste - 1795 route de Montauban - 05.63.64.39.72 - petit-hubert8@wanadoo.fr

Monsieur Jean-Louis DAURIAC - Antiquaire - 13 rue de la Mairie

PAT'A PIZZA - 3 route de Bordeaux - 05.63.02.84.80

PIETRA DESIGN- M.Chamoun - Marbre de décoration - 355 chemin de la Valette - 05.63.63.70.56

Rsdce MARGASTAU - Locations jour./sem./mois - 310 chemin de Margastau - 05.63.30.25.40 - www.meublesdemargastau.com

Robert VRECH - Artisan menuisier - 06.73.23.76.05 - robert.vrech@hotmail.fr

SRE 2B - Marcel Bégué - - 34 av Général Larroque - 05.63.27.67.12

TOURRET PEINTURE - 480 route de Montauban - 05.63.64.41.06 - 06.08.63.01.18

TRAITEUR ASIATIQUE - 6 route de Toulouse - 05.63.27.64.15

TRANSPORTS LEVEQUE - 1885 rte de Montauban - 05.63.02.44.00 - contact@trs-leveque.com

VENTE FRUITS ET LEGUMES - E.Valadié - Arboriculteur - 25 rte de Toulouse - 06.30.95.12.71

VIRGINIE COIFFURE - Route de Toulouse - 05.63.26.00.26

A B SERVICES - THELLIER Jean Charles - placoplâtre, neuf et rénovation, Peinture- 06.29.66.20.99

Numéros utiles

SAMU	📞	15
GENDARMERIE : 60 rue du Collège - 82170 GRISOLLES	📞	17
POMPIERS : Route d'Agen - 82170 GRISOLLES	📞	18
Mairie de Dieupentale Espace Auguste PUIS - 82170 DIEUPENTALE	📞	05.63.02.50.00
	Fax	05.63.02.87.65
		mairie-dieupentale@info82.com
Groupe scolaire (maternelle & primaire) Directeur : Monsieur Frédéric BONNEFOUS 3 rue Cap del Barry - 82170 DIEUPENTALE	📞	05.63.64.34.70
A.L.A.E - A.L.S.H (YAKA JOUER) Directeur : Monsieur Kévin THIERRY 3 rue Cap del Barry - 82170 DIEUPENTALE	📞	05.63.02.83.18 05.63.68.84.15
Cantine scolaire Madame Annick LANOE	📞	06.67.70.06.04
Bibliothèque - 7 rue de la mairie - 82170 DIEUPENTALE	📞	05.63.64.19.62
Déchetterie DIEUPENTALE - 350 chemin Fraysse - <i>ouverture : lundi:14h/18h mardi à samedi 10h/12h 14h/18h</i>	📞	05.63.64.49.80
	Fax	05.63.64.92.09
La Poste - Place de la Poste - 82170 DIEUPENTALE 8H30 - 12H30 mardi, jeudi et samedi 14h00 -18h00 mercredi et vendredi	📞	05.63.27.00.95
Centre des Finances Publiques 10 Place Parvis - 82170 GRISOLLES	📞	05.63.67.30.12
	Fax	05.63.64.12.86
Préfecture de Tarn-et-Garonne 2 allée de l'Empereur - 82000 MONTAUBAN	📞	05.63.22.82.00
Sous-Préfecture de Castelsarrasin 44 rue de la Fraternité - 82101 Castelsarrasin	📞	05.6332.32.67
ERDF - DEPANNAGE	📞	0 972 675 082
GDF - DEPANNAGE	📞	0 800 473 333
VEOLIA	📞	0 811 902 903
Syndicat des Eaux Usées de la Région de Grisolles (SIEURG) 291 rue des Peupliers - 82170 GRISOLLES	📞	05.63.65.90.26
	Fax	05.63.02.87.77
Permanences médico-social 2 Alphonse Daudet -82170 GRISOLLES	📞	05.63.27.00.90